

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'offre s'applique aux nouvelles réservations de circuits en Europe. L'offre est valide du 3 juin 2024 à 00 h 01 (HE) jusqu'à 23 h 59 (HE) le 7 juillet 2024. L'offre : Obtenez 2 500 points-bonis Aéroplan. Le voyage doit avoir lieu au cours de la période suivante : entre le 4 juin 2024 et le 31 décembre 2024. Un séjour minimum de 7 nuits est requis. Ne s'applique pas aux allers simples. Ne s'applique pas aux réservations de groupe. Ne peut être combinée à aucun autre rabais, offre, ou promotion, sauf indication contraire.

Pour obtenir les points-bonis, les membres doivent s'inscrire à cette offre au <https://vacations.aircanada.com/fr/aeroplan-inscrivez-vous>. L'offre s'applique seulement aux membres Aéroplan en règle. Si vous n'êtes pas membre Aéroplan, vous pouvez visiter le site Web d'Aéroplan (aircanada.com/aeroplan) et vous inscrire dès aujourd'hui. L'adhésion est gratuite.

L'offre ne peut être transférée et ne peut être échangée contre de l'argent.

Les points-bonis attribués dans le cadre de cette promotion seront pris en compte pour la qualification quotidienne à un statut dans le cadre du statut Aéroplan Élite. Les points-bonis Aéroplan accordés ne sont pas des Milles de Qualification à un Statut (MQS).

Les conditions suivantes s'appliquent à cette offre :

[Informations générales et conditions du programme Aéroplan](#)

[Politique de confidentialité d'Aéroplan](#)

¹L'offre s'applique seulement aux membres Aéroplan en règle. Vous devez fournir votre numéro Aéroplan au moment de la réservation. Les points Aéroplan seront attribués une fois le voyage effectué. Aucun point ne sera accordé si la réservation est annulée ou remboursée. Applicable aux nouvelles réservations sur certains forfaits vacances. Les membres Aéroplan âgés de 2 à 12 ans recevront 50 % des points supplémentaires accordés aux membres âgés de 13 ans et plus. Les enfants de moins de 2 ans ne sont pas admissibles aux points supplémentaires. Un séjour d'au moins 7 nuits est requis. Pour connaître les conditions générales complètes, [cliquez ici](#).

²Notre Promesse Vacances s'applique seulement aux nouvelles réservations de forfaits vacances, forfaits Vols et Croisière, forfaits Vols et Hôtel, forfaits préétablis ou circuits réservés au Mexique, dans les Caraïbes, en Amérique du Sud et centrale, au Canada, en Europe et aux États-Unis, au Canada et en Europe effectuées à partir du 7 septembre 2021. Toutes les composantes de l'offre peuvent être modifiées en tout temps, sans préavis. Les billets de parc thématique, transferts privés, attractions, activités, locations de voiture, assurances Allianz Global Assistance sont exclus de l'entièreté de la

Promesse Vacances de Vacances Air Canada et sont assujettis aux conditions générales standards. Le 1er bagage enregistré s'applique à toutes les destinations lors de la réservation d'un forfait, pour un bagage enregistré par personne. Pour les règles et restrictions relatives aux bagages, veuillez consulter le [Guide d'information sur les bagages d'Air Canada](#). Pour toutes les conditions générales de notre Promesse Vacances, [cliquez ici](#).

^{MD}Vacances Air Canada et ^{MD}Aéroplan sont des marques déposées d'Air Canada, utilisées sous licence par la société en commandite Touram.